



Inauguration de la Voie Alfred Kastler Samedi 21 juin 2014

Discours de Jean-François Vigier, Maire de Bures-sur-Yvette

Madame la Députée,
Monsieur le Vice-président du Conseil général, (Le Président ne peut être parmi nous suite à un problème familial),
Monsieur le Conseiller Général du Canton,
Monsieur le Président de la CAPS,
Monsieur le Président de l'Université,
Madame la Doyenne,
Madame le Maire des Ulis,
Mesdames et Messieurs les Elus,
Mesdames, Messieurs,
Chers Amis,

Je suis, n'en doutez pas, particulièrement fier et heureux d'inaugurer avec vous cette nouvelle voie.

J'espère que nous mesurons tous aujourd'hui combien nous avons de la chance et combien cette rue est emblématique pour notre commune. Pour sa durée de gestation très longue (j'allais dire hors du commun), pour sa fonction qui a évolué au grès des ans et pour son caractère sûrement dérogatoire, trente années après les lois de décentralisation.

- 1) Premièrement pour sa durée de gestation, puisque de mémoire de Buressois les plus anciens, ce projet a au moins 40 ans. Il faut donc remonter aux années 70 pour trouver trace de la prise de conscience de la nécessité de dévier la circulation du centre-ville de Bures, nos villes voisines n'étant pas confrontées comme vous à ce problème.

Le projet s'est lentement structuré mais il s'est maintes fois trouvé confronté à des aléas techniques et politiques. Techniques pour le tracé, politiques pour de malheureux et stériles désaccords entre élus de la ville et du Département.

Pourtant, les maires successifs de Bures ont essayé de faire réaliser cette déviation. Je salue mes prédécesseurs Georges Bonneville, disparu il y a un an, Philippe Janin, Guy Besombes, ces élus ont apporté leur pierre à l'édifice.

En 2008, dès mon élection, j'ai souhaité agir sans attendre pour reprendre le dossier. J'ai trouvé en David, notre Conseiller général, un interlocuteur très à l'écoute et déterminé lui aussi à faire aboutir ce projet, en bon Buressois de souche qu'il est.

Nous avons été confrontés à plusieurs aléas sur lesquels je ne reviendrai pas faute de temps mais à plusieurs occasions, nous avons bien cru que la voie Kastler ne verrait jamais le jour.

Et puis, notre ténacité a payé et la première pierre fut posée il y a tout juste 2 ans, presque jour pour jour.

2) Deuxièmement, je le disais en préambule, le caractère exceptionnel de cette voie tient aussi à sa fonction.

Car disons le, chers amis, celle-ci a évolué au fil du temps.

Souvenons nous qu'à l'origine du projet et pendant plusieurs années, la voie Kastler devait « simplement » oserai-je dire, désengorger une rue Charles de Gaulle servant de voie de transit en raison de son caractère départemental.

Le nombre important de véhicules la traversant et le manque de sécurité que cela engendrait justifiait le principe de la dévier.

Je vous annonce d'ailleurs, que la rue Charles de Gaulle, devenue voie communale en centre-ville, sera mise en sens unique début juillet entre la mairie et l'entrée de la voie Kastler dans le sens Orsay / Gif. Nous réaliserons cet essai sur une durée de 3 mois.

Depuis quelques années cependant, l'évolution de notre ville donne un éclairage différent à ce projet, en raison du devenir de la Faculté des Sciences d'une part et du centre-ville de Bures d'autre part.

En premier lieu, cette nouvelle rue doit servir ici même, à l'endroit où nous sommes, d'appui, de point de départ à une future liaison vallée-plateau que nous appelons tous de nos vœux.

Sur la voie Kastler devra donc se raccorder une liaison Nord/Sud, passant nécessairement dans la Faculté des Sciences pour rejoindre par la suite le Plateau du Moulon.

Cette liaison aura aussi pour fonction de soulager le quartier de la Guyonnerie d'une circulation très importante de transit qui nuit à sa tranquillité.

Mes chers amis, le moment est donc idéal pour nous appuyer sur l'Opération d'Intérêt National et ses projets d'aménagement du Plateau, ainsi que sur l'évolution de l'Université pour promouvoir cette liaison vallée / Plateau qui, reconnaissons le, est un peu la grande oubliée de cette OIN.

J'en profite pour saluer Monsieur le Président de l'Université, Jacques Bittoun et Madame la Doyenne de la Faculté des Sciences, Sylvie Retailleau, présents parmi nous, pour leur dire combien je suis heureux de la qualité de notre dialogue et du travail réalisé en commun.

Deuxième élément, notre voie Kastler prend un nouvel attrait avec l'évolution programmée de notre centre-ville.

L'un des enjeux de Bures est d'élargir un cœur de ville qui, nous en avons tous conscience, correspond davantage à un bourg de 1 500 habitants plutôt qu'à une ville de 10 000 habitants.

Depuis la révision du PLU, réalisée en 2010, le secteur identifié pour accueillir ce projet d'extension du centre-ville est l'ensemble sportif de Chabrat.

Aujourd'hui, les contacts pris avec l'USBY, l'Université et les STAPS nous ont permis d'obtenir un accord de principe sur le déménagement des équipements sportifs vieillissant de Chabrat vers les STAPS, afin d'y réaliser un pôle sportif moderne et mutualisable.

Eh bien mes chers amis, jetez une seconde un œil sur un plan de Bures et vous verrez que notre futur centre-ville prendra place à l'intérieur de cette ceinture constituée par la voie Kastler, les rues Charles de Gaulle et du Dr Collé.

Bien plus qu'une déviation du centre-ville, cette rue est désormais l'élément déclenchant, la condition de la réalisation de notre projet et nous pourrons le réaliser grâce à l'apport de la voie Kastler.

Voilà pourquoi il semble naturel que des immeubles d'habitations voient le jour le long de cette rue dans les années qui viennent.

3) Troisièmement j'ai parlé au début de mon intervention du caractère vraisemblablement dérogatoire de cette voie.

Nous devons tous être conscients que l'inauguration d'une nouvelle voie revêt un caractère exceptionnel aujourd'hui.

Peut être que Monsieur le Vice-président du Conseil général nous le confirmera mais la réalisation par une collectivité locale, en l'occurrence le Conseil général, d'une rue dans une ville n'est pas je pense monnaie courante.

J'ai toutes les raisons de croire qu'elle le sera de moins en moins dans les mois et les années qui viennent, indépendamment des voies qui sont réalisées dans le cadre d'un programme immobilier.

Les crédits sont rares et sont très disputés. Je suis persuadé que d'autres cantons convoitaient (avec d'ailleurs juste raison ces millions d'euros) pour un autre projet de voirie.

C'est pourquoi, mesdames et messieurs, nous avons pris cette déviation comme elle était, c'est pourquoi, en accord avec David, je n'ai pas essayé de modifier le projet technique. Car nous ne pouvions pas prendre le risque de perdre la voie Kastler.

Je sais que certains auraient bien vu tel changement ici, telle modification là, mais le risque était trop grand que le réexamen technique du projet au Conseil général soit pour lui un aller sans retour ... et ne nous permette pas d'être rassemblés aujourd'hui, pour fêter cette nouvelle voie.

Je voulais que ce soit dit au moment où j'entends, ici ou là, des remarques sur telle ou telle partie de la déviation. Nous bénéficions, chers amis, d'un ouvrage exceptionnel qui ouvre des perspectives pour le devenir de Bures. Soyons en très conscients.

Pour conclure, mesdames et messieurs, je veux formuler des remerciements. Au Conseil général en premier lieu, à son président, Jérôme Guedj et à son prédécesseur Michel Berson, à son vice-président chargé des déplacements et des équipements publics, Pascal Fournier, aux services techniques départementaux pour leur écoute et leur collaboration.

Je veux formuler des remerciements appuyés à mon ami David Ros, pour son soutien et la qualité de notre collaboration qui sur ce projet comme sur tant d'autres, ne s'est jamais démentie depuis 6 ans.

A ce sujet, vous me permettrez monsieur le Président de vous dire combien je regrette que bientôt notre canton soit éclaté et que David n'en soit plus le conseiller général.

Car nos intérêts communs, notamment sur le devenir du campus, militaient pour que Bures et Orsay restent ensemble, même dans le cadre d'un élargissement cantonal.

Les choses en sont autrement c'est un fait, mais si une nouvelle loi intervenait, puisque l'heure semble propice aux réformes de réformes, j'espère que le Gouvernement ferait un choix différent.

Mais pour l'heure, mes chers amis, l'humeur doit être à la joie ! Savourons cet instant et célébrons ensemble cette voie Kastler tant attendue, et permettez-moi de le dire, tellement méritée.



Jean-François Vigier
Maire de Bures-sur-Yvette